

L'écho de Vagnas



Août 2020

Édito

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Je rédige ce deuxième édit de l'écho de VAGNAS depuis le bureau qui est devenu mon lieu de travail le vendredi 3 juillet où le conseil municipal m'a élue Maire de notre beau village et duquel j'aurai le plaisir entre autres de recevoir mes concitoyens.

J'aurais aimé vous adresser un message seulement rempli d'insouciance et de gaieté mais notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie du coronavirus. Les élus et les agents municipaux de la commune se sont pleinement mobilisés à vos côtés pour lutter contre ce virus.

Installés seulement depuis le 10 juillet, vos élus se sont immédiatement mis au travail pour lancer les projets du futur mandat. Ce retour progressif à la vie démocratique ne doit pas nous faire perdre la vigilance nécessaire face au virus. Plus que jamais les gestes barrières et les mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé pour se protéger et protéger les autres. A cela s'ajoute deux mois de canicule. La télé alarme de la mairie vous a signalé par message téléphonique les mesures à appliquer.

C'est la fin des grandes vacances ! Cette année elles ont eu un goût particulier. Avec la pandémie qui est toujours présente, beaucoup d'initiatives ont été annulées, qu'elles soient festives, sportives ou culturelles. J'espère tout de même que vous avez pu profiter de moments de détente, de loisirs ou tout simplement de repos.

La rentrée des classes qui arrive, nous voit contraint de poursuivre dans les mêmes conditions d'accueil que pour la reprise de mai. Les enfants seront tous accueillis mais en respectant les gestes barrières.

Je voudrais attirer votre attention sur un problème qui devient récurrent. Les points d'apports volontaire qui sont destinés à recevoir les recyclables et les OM ne doivent pas devenir des dépôts sauvages. Nous comptons sur votre civisme afin de nous éviter de prendre des sanctions.

Chères VAGNASSIENNES, chers VAGNASSIENS, je vous le répète, restons prudents, restons mobilisés. Protégez-vous, pour vous et pour protéger les autres.

A très bientôt.

Monique MULARONI

Dernière minute: Vous trouverez, jointe à ce numéro 2 de l'écho de Vagnas, la lettre que les maires de La Bastide de Virac, Orgnac et moi-même avons adressée au Président de la Communauté de communes suite à la lettre qu'il vous a envoyée concernant les nouvelles dispositions de collecte des ordures ménagères.

Le conseil municipal du 28 Juillet 2020

La séance du conseil du 28 juillet dernier a, pour l'essentiel, été consacrée à l'examen du budget primitif communal pour 2020. Cette date d'examen est tardive. Normalement le budget de l'année en cours doit être adopté avant la fin avril. Mais la date avait été reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Le montant total du budget communal se monte à 1 006 129,90 € se composant de la section fonctionnement et de la section d'investissement.

Le **montant des dépenses de fonctionnement** est de **641 062,61€** se répartissant principalement en Charges à caractère général :

	175 770 €
- Charges de personnel :	190 704 €
- Autres charges de gestion courante :	64 122 €
- Charges financières, exceptionnelles et imprévues :	14 100 €
- Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement :	167410,87€

Le **montant total des recettes de fonctionnement pour l'année est de 481 138,83 €** provenant principalement de :

- Impôts et taxes :	257 267,00 €
- Dotations (notamment de l'Etat) et participations :	172 854,83 €

A ces recettes propres de 2020, il faut ajouter le résultat excédentaire de fonctionnement de 2019 reporté est de : 159 923,78 €

Le montant total du budget d'investissement s'établit à 365 067, 29 € en incluant les dépenses prévues au présent budget (223 229,86 €) et les restes à réaliser du budget précédent (141 837,43 €).

On signalera les dépenses d'investissement du budget 2020 qui seront consacrées aux opérations suivantes :

- La sécurisation de la traversée du village pour laquelle les études préalables et les acquisitions de terrains se poursuivent. Les études prévues cette année se montent à 5 930 € (4280 € de restes à réaliser et 1650 € d'opérations nouvelles).
- L'entretien de la voirie : 28 000 € de restes à réaliser sont inscrits au budget qui vont compléter les crédits affectés par la communauté de communes.
- L'acquisition de la ferme du Rieusset : pour laquelle est prévue une dépense de 15 000€. Si le principe de l'acquisition est acquis, des vérifications sont en cours en termes d'assurance et de sécurité.
- Le Centre d'animation pour l'histoire (Musée médiéval) : les dépenses inscrites au budget de 2020 en reste à réaliser (56 497 €) sont couvertes par les recettes affectées (63 120,90 €) en subventions restant à percevoir.

Du côté des recettes, outre les dotations et subventions, on notera que l'excédent du budget de fonctionnement permet un virement à la section d'investissement de 151 496, 14 €.

Ce projet de budget communal a été adopté à la majorité (11 pour et 2 abstentions)
Les tableaux présentant l'ensemble du budget sont consultables en mairie.

A noter : Les comptes-rendus in extenso des séances du Conseil municipal sont accessibles sur le site internet de la commune : <http://www.vagnas-ardeche.com> sous les rubriques Vie municipale/ Conseil municipal

La Communauté de Communes

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Président
Luc
PICHON
Salavas



1^{er} vice-président
Claude
BENHAMED
Vallon Pont d'Arc
Développement
économique
tourisme



2^e vice-président
Guy
CLEMENT
Ruoms
Enfance
actions sociales



3^e vice-président
Jean-Yvon
MAUDUIT
Roche-colombe
Finances
administration
générale



4^e vice-président
Maurice
CHARBONNIER
Lagorce
Mobilités
réseaux



5^e vice-président
Nicolas
CLEMENT
Saint Alban Auriolles
Urbanisme
habitat
actions foncières



6^e vice-président
Jean-Claude
DELON
Chauzon
Ordures
ménagères

Le 28 juillet 2020, le conseil communautaire c'est réuni à RUOMS salle RIONIS pour voter le budget 2020 et les représentants aux divers syndicats. L'ambiance était quelques peu électrique au moment de voter ce budget déficitaire.

Le Président Luc PICHON a réaffirmé son engagement.

Pour l'heure et pour cause de congés, le compte rendu de ce conseil ne nous est toujours pas parvenu. Il vous sera communiqué dès sa réception.

La commune de Vagnas est représentée au conseil communautaire par Monique Mularoni et Nicolas Boudon.

Monique Mularoni a été nommée conseillère déléguée aux ordures ménagères, du territoire des ex-grands sites.

Nicolas Boudon est délégué au SITCOBA, au syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale, à l'établissement public territorial du bassin versant de l'Ardèche.

Regard sur le marché

Le 15 juin, l'association « circuit-court » a inauguré le marché des producteurs de Vagnas. L'occasion pour nombre de vagnassiens de découvrir certains de nos acteurs locaux :

- Philippe le maraîcher bio qui a remis en culture les terres au dessus de Lastic, laissées en jachère depuis des années...
- Julien l'éleveur de chèvres, producteur de fromages fermiers, installé à la ferme du grand bois, près du grand chêne, au bord du Rieusset.
- Gilles Sauvadet, notre producteur d'œufs et de volailles fermières qui a repris l'exploitation de Patrick Jacques en 2017 à Violonnes.
- Sans oublier Mano notre boulanger, qui travail à l'ancienne, avec de la farine issue de blé de variété ancienne, cultivé en bio, des pains au levain cuits au four à bois....

On y trouve de la bière brassée à Vagnas (brasserie du pt d'Arc) ; Le jus de raisin de Fabien Coulomb (hameau de Brujas) ; la cave des vigneron de Brujas et Bessas ; Valérie Ducros, originaire de Vagnas, nous dévoile ses créations cousues main, des pièces uniques, qu'elle nous propose de personnaliser à la demande....

Sont venus des environs, pour compléter l'offre, Bernard le producteur de miel (les ruchers de ste Mélanie) ; La ferme du Gua de st Julien du Gua exploite 6 Ha de châtaigneraie bio et nous propose sa farine et ses confitures de châtaigne ; Sébastien Vinclore de St Sauveur, éleveur de porc nous propose ses charcuteries fraîches et viande de porc ; Le mas de Sophia, fabricant de savons (saponisation à froid) à Labaume, Catherine Briat productrice de safran, amandes, huile d'olive ; Les fruits et légumes Mercier de St Jean ; et enfin Nathalie de GrosPierre « l'olive gourmande » qui nous confectionne ses confitures d'olive et autres gourmandises provenant de l'oliveraie située à l'Argentière ;

Tous ces artisans, passionnés par leur travail, sont à votre service tous les lundis de 16h à 20h, devant le bar-épicerie où s'est créé au fil des semaines un lieu de rencontre et d'échange, bienvenu en ces temps où les activités conviviales habituellement organisées par nos associations ne peuvent se tenir pour des raisons sanitaires.





Zoom sur Christian Buisson

Interview de l'ancien maire de Vagnas

« Après 12 années passées à gérer les affaires de la commune de Vagnas, j'ai décidé de revenir à la vie tranquille de retraité. Je n'ai pas la nostalgie des fonctions de maire et peux maintenant me consacrer à d'autres occupations et profiter pleinement de mon épouse, mes enfants et mon petit fils. Bien amicalement à tous »

Nous remercions Christian Buisson pour ces 12 années de dévouement

ça s'est passé à Vagnas

27 juillet: Visite du sénateur Mathieu Darnaud



Madame le maire, accompagnée de plusieurs membres du conseil municipal, a accueilli monsieur le sénateur Mathieu Darnaud. Après une visite du musée, ce fut l'occasion pour les participants de débattre sur les préoccupations des Vagnassiens et sur le soutien que le sénateur pourrait apporter à la commune.

Monsieur le sénateur était accompagné de Madame Anne Ventalon également candidate aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020.

Les grands électeurs de la commune sont Monique Mularoni, Nicolas Boudon, Hubert Martin.

3 Août: Réunion de préparation de la rentrée des classes

La commission Ecole s'est réunie pour étudier avec la directrice de l'école les modalités de rentrée scolaire dans l'attente d'instructions du ministère de l'éducation nationale. Cette réunion fut l'occasion de présenter les agents et leurs plannings, d'évoquer la possibilité à venir d'accueillir les enfants dès 2 ans et de prévoir une fois par semaine une collation pour les enfants offerte par la Mairie.

6 Août: rencontre avec les représentants du Syndicat Départemental d'Équipement et d'Aménagement

L'occasion pour les élus de poser toutes les questions concernant la mise en œuvre du projet de la traversée du village, et aussi bien d'autres concernant les projets, la réglementation et les compétences du département sur nos routes départementales.

Il a été décidé qu'un dispositif de comptage des véhicules (avec différenciation VL/PL et enregistrement des vitesses) sera mis en place dès cet automne afin de déterminer l'aménagement le plus approprié à la traversée de notre village. Le SDEA propose pour 2021 de mettre à notre service ses compétences techniques pour réaliser, en coopération avec la commune, un cahier des charges avec appels d'offres et suivi des travaux.

Travaux dont la réalisation est prévue en 2022.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des avancées du projet.

Permanence du maire et des adjoints

Monique Mularoni, madame le maire:

Nicola Boudon, Animation, culture, sports, loisirs

Josiane Bouniol, Ecole et action sociale

Bernard Schaeck, Développement économique, tourisme

Michel Failla, Aménagement et urbanisme

Louise Lacoste, conseillère municipale, assurera une permanence administrative, courriers, conseils d'ordre personnel ou professionnel, le mardi 15 septembre

le lundi après-midi et le jeudi matin

le lundi matin

le mardi après-midi

le vendredi matin

le vendredi après-midi

Les personnes, souhaitant un rendez vous, sont invitées à appeler le secrétariat de la mairie au:

04 75 38 62 97